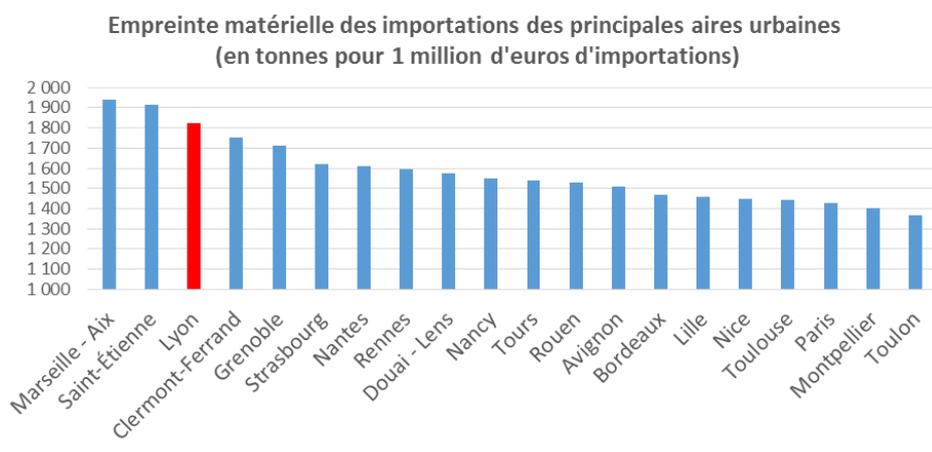


2.4 Comparaison avec les principales aires urbaines françaises

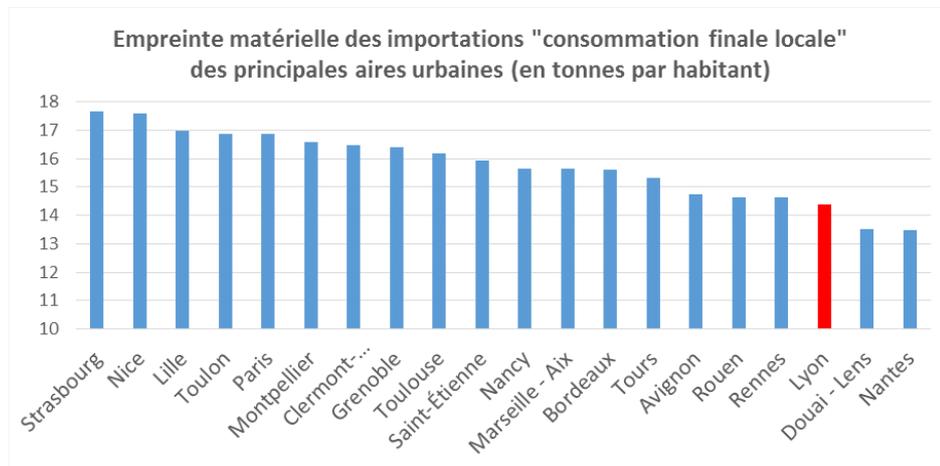
L'empreinte matérielle de la région lyonnaise apparaît plus élevée que celle de la plupart des grandes aires urbaines françaises

Afin de comparer le niveau de dépendance matérielle de la région lyonnaise avec d'autres territoires, l'empreinte matérielle des importations peut être rapportée à leur montant en euros, ce qui permet d'évaluer le contenu en matière premières de chaque euro d'importation. Dans le cas de l'aire urbaine de Lyon, cela revient à diviser 147 millions de tonnes par 80 milliards d'euros, soit environ 1 800 tonnes pour 1 million d'euros d'importations. Or, parmi les 20 grandes aires urbaines françaises, seules Saint-Etienne et Marseille-Aix présentent une empreinte matérielle supérieure à celle de Lyon (voir graphique ci-dessous). Les importations lyonnaises génèrent en effet des empreintes « énergies fossiles », « minéraux métalliques » et « minéraux non métalliques » plus élevées qu'ailleurs. En revanche, la région lyonnaise se positionne dans le dernier tiers du classement concernant l'empreinte biomasse.



A contrario, l'empreinte matérielle des importations destinées uniquement à la consommation des habitants s'avère inférieure en région lyonnaise

Comme indiqué plus haut (voir 2.1), il est possible d'évaluer l'empreinte matérielle des importations destinées à la consommation finale locale des ménages. Pour comparer la région lyonnaise aux autres aires urbaines, cette empreinte matérielle est rapportée au nombre d'habitants. On constate alors que la région lyonnaise affiche une empreinte matérielle (14,4 tonnes par habitant) inférieure à la plupart de celles des aires urbaines de comparaison (voir graphique ci-dessous). Ce constat concerne avant tout les empreintes « énergies fossiles » et « minéraux non métalliques ».

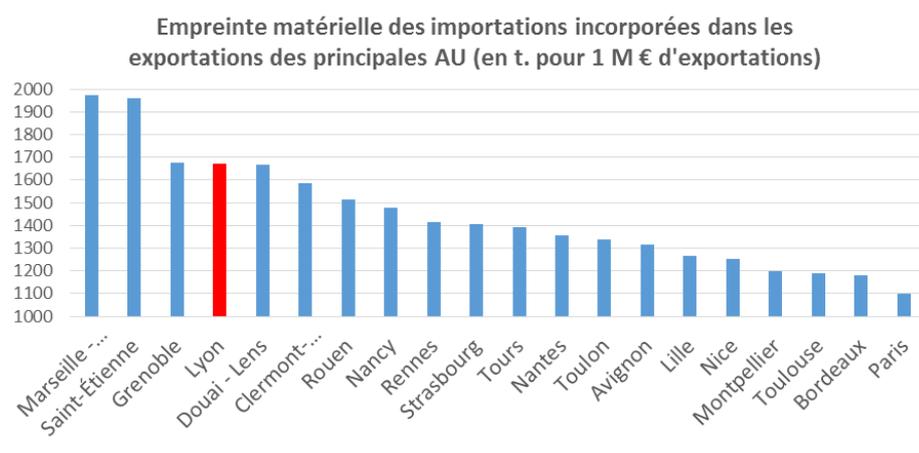


L'empreinte matérielle des importations lyonnaises

Pour autant, l'empreinte matérielle par habitant de l'aire urbaine de Lyon reste nettement supérieure à la consommation moyenne de ressources naturelles par habitant à l'échelle mondiale⁷ (10 tonnes par habitant). Ces différents éclairages sont importants à garder en mémoire pour évaluer les enjeux de résilience de l'économie lyonnaise en termes de capacité à soutenir durablement le mode de vie actuel des habitants.

La forte empreinte matérielle de la métropole lyonnaise reflète donc avant tout le profil exportateur et les spécificités de son économie

Comme on le verra dans les parties suivantes, les constats précédents reflètent certaines spécificités de l'économie lyonnaise. Celle-ci présente en effet un profil exportateur plus affirmé : comparativement aux autres aires urbaines, l'économie lyonnaise génère davantage d'exportations par emploi (montant d'exportation par emploi). Or, cette production exportée implique en amont des importations. Il paraît ainsi opportun d'évaluer le contenu en matières premières des importations incorporées dans les exportations lyonnaises : il se situe en moyenne à 1 670 tonnes pour 1 million d'euros d'exportations. Ce volume apparaît plus élevé que pour la plupart des aires urbaines de comparaison (voir graphique ci-dessous). A noter, ce constat concerne également l'aire urbaine de Saint-Etienne.



Les éclairages présentés dans la troisième partie suggèrent que l'empreinte matérielle élevée des exportations lyonnaises reflète en particulier le fait que ces dernières reposent sur plusieurs industries de process – raffinage, chimie, pharmacie, transformation des métaux, agroalimentaire... - dont l'activité implique, par définition, la transformation de matières premières brutes ou peu transformées. Par exemple, la forte empreinte « énergies fossiles » lyonnaise renvoie notamment aux importations massives de pétrole brut nécessaires à l'industrie du raffinage présente en région lyonnaise.

Compte tenu du caractère exportateur de l'économie lyonnaise et du statut de seconde métropole française de Lyon, la suite de l'analyse portera sur l'ensemble de l'empreinte matérielle des importations (147 millions de tonnes). Autrement dit, prendre en compte l'empreinte matérielle des importations soulève non seulement la question de la soutenabilité des besoins de consommation finale des habitants mais également la capacité de l'industrie lyonnaise à préserver dans la durée sa capacité exportatrice.

⁷ International Resource Panel – Global material flows and resource productivity – United Nations Environment Programme (UNEP), 2016